# 

* Date : 19-06-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012722031
* Author :

Le 29/05/12, le tribunal de commerce de Liège a déclaré close par liquidation la faillite de Laurent AMATA domicilié à 4920 SOUGNE-REMOUCHAMPS, rue du Vieux Pont 6/A, B.C.E. n° 0821.291.971, faillite déclarée par jugement du Tribunal de commerce de Liège le 20/12/2010. Le même jugement donne décharge de sa mission au curateur, Me J.-L. PAQUOT, avocat, à Liège, avenue Blonden 33 et dit Monsieur AMATA excusable.
(Signé) Jean-Luc PAQUOT.